

PERSONNEL COMMUNAL – ACTUALISATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Monsieur

expose :

1) Modification du tableau des emplois

Il convient d'actualiser le tableau des emplois, comme suit :

Intitulé de l'emploi	Création	Suppression	Service
Agent polyvalent d'état civil	Adjoint administratif à TC à/c du 01/08/2026	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe à TC à/c du 01/08/2026	Etat civil
Directrice des ressources humaines	Attaché à TC à/c du 01/08/2026	Attaché principal à T/C à/c du 01/08/2026	Ressources Humaines
Chargé(e) de recrutement	Rédacteur à TC à/c du 07/07/2026	Adjoint administratif à T/C à/c du 07/07/2026	Ressources Humaines
Gestionnaire paie	Rédacteur à TC à/c du 07/07/2026	/	Ressources Humaines
Agent d'entretien	Adjoint technique à TC à/c du 07/07/2026	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe à TC à/c du 07/07/2026	EJE
Responsable Propreté	Agent de maîtrise principal à TC à/c du 07/07/2026	Agent de maîtrise à TC à/c du 07/07/2026	BLEP
Magasinier	Adjoint technique à TC à/c du 01/08/2026	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe à TC à/c du 01/10/2026	BLEP
Assistant de conservation -Secteur Musique et action culturelle	Assistant de conservation principal de 2 ^{ème} classe à TC à/c du 07/07/2026	Adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe à TC à/c du 07/07/2026	Médiathèque
Policier Municipal	Gardien-Brigadier à TC à/c du 07/07/2026	Brigadier-Chef principal à TC à/c du 07/07/2026	Police Municipale

2) Promotions 2026

Pour faire suite aux promotions accordées au titre de l'année 2026 dans le cadre des lignes directrices de gestion établies pour 2021-2026, il convient d'actualiser le tableau des emplois, comme suit :

Intitulé de l'emploi	Création	Suppression	Service
Gestionnaire des marchés publics et des actes administratifs	Rédacteur à TC à/c du 01/01/2026	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe à TC à/c du 07/07/2026	Administration générale

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

Après avis de la commission compétente, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter les présentes dispositions.